

de 800 millions de dollars afin de défrayer l'application de ces programmes. Une fois que tous les projets approuvés auront été mis en oeuvre, le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir une nouvelle somme d'environ 765 millions de dollars à verser après le 31 mars 1967. A ce moment-là, les institutions pourront loger 425,000 nouveaux étudiants.

Les programmes de subventions des provinces varient considérablement. Au début, la plupart des provinces accordaient des subventions globales et des subventions d'encouragement selon les critères suivants: le nombre d'enseignants, les inscriptions, les jours d'enseignement et les présences. Des subventions ont été accordées afin d'encourager l'achat de matériel et la distribution de repas chauds dans les écoles. Il y eut ensuite des tentatives pour appliquer une formule de péréquation destinée à aider les régions pauvres.

D'ordinaire, les subventions provinciales accordées aux commissions scolaires sont affectées aux frais de construction et d'exploitation. Le montant des subventions varie d'une province à une autre, mais la contribution moyenne de chaque province du Canada est d'environ 48 pour cent de ces frais.

Les gouvernements provinciaux défraient normalement le coût total des écoles normales, des écoles d'arts et métiers et des écoles techniques, ainsi que des écoles pour les sourds, les aveugles et tous ceux qui ont besoin d'un enseignement particulier.

Les écoles privées vivent ordinairement des frais de scolarité, du revenu de certaines fondations, de contributions et de divers dons d'organismes privés.

Comme exemple des dépenses annuelles totales du Canada en matière d'éducation, en 1966, le coût de tout l'enseignement tant académique que professionnel a dépassé le montant de 3.75 milliards de dollars, somme représentant 6.5 pour cent du produit national brut ou 8.8 pour cent du revenu total par habitant.

Immeubles scolaires

Au fur et à mesure que les inscriptions augmentent et qu'on introduit de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux cours, les plans des nouvelles écoles en sont modifiés. Les dirigeants doivent tenir compte de l'harmonie architecturale, de l'aspect fonctionnel et esthétique et du coût de la construction en fonction de l'enseignement par équipe, des moyens audiovisuels, de l'enseignement programmé et de la climatisation.

De plus en plus, les nouvelles écoles de grandes dimensions se multiplient et les petites écoles rurales disparaissent. Il se construit surtout des écoles à un ou deux étages, dont les cloisons sont mobiles ou escamotables, dotées de rampes, au lieu d'escaliers, et de salles adaptées à telle ou telle activité: cours télévisés, projections cinématographiques, initiation à la musique, arts industriels, études commerciales.

Depuis la première, tenue à Toronto en 1965, le Salon de l'éducation du Canada tient tous les ans une exposition de fournitures et de matériel scolaires. Il y tient également une exposition sur l'architecture des écoles.